

EUROPE

FAIRE DE L'EUROPE LA PREMIERE PLACE ECONOMIQUE MONDIALE

Assurer l'unité de l'Europe

Conduire les réformes pour répondre aux attentes des citoyens

Amplifier l'action de la France pour construire une Europe plus forte



SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D'ACTION

I. L'Europe se trouve aujourd'hui prise dans toutes les grandes transformations d'un monde incertain où la liberté et la paix sont toujours menacées. Elle fait face à une situation internationale sans précédent depuis la chute du mur de Berlin, à une mondialisation qui rebat les cartes et à une crise identitaire touchant chacun de nos pays en Europe et ravivant les populismes.

II. Face à ces transformations, l'unité des Européens est capitale. L'obligation est d'apporter des réponses concrètes aux attentes de nos citoyens sur la sécurité, l'emploi et l'avenir de leurs enfants :

1. Assurer la sécurité des Européens

2. Gagner la bataille de l'emploi en mettant en œuvre un bloc de quatre actions

Action 1 : Éducation et formation : donner aux Européens les compétences nécessaires pour le monde de demain.

Action 2 : Simplifier

Action 3 : Assurer la compétitivité du territoire européen.

→ Achever le marché intérieur

→ Réduire l'écart du coût de l'énergie entre l'Europe et les Etats-Unis et sécuriser les approvisionnements.

→ Faciliter le financement des entreprises

→ Réaliser des investissements matériels et immatériels pour tirer parti de la révolution numérique et de la nouvelle donne énergétique..

→ Relancer la recherche et l'innovation en Europe

Action 4 : Garantir les conditions d'une concurrence internationale loyale pour nos entreprises

3. Bâtir un modèle de développement économique et social qui prépare l'avenir de nos enfants

Acter qu'il existe en Europe des cercles de solidarité différents et renforcer l'intégration de la zone euro.

III. La France a une responsabilité particulière pour construire une Europe forte demain. Notre pays doit restaurer sa place dans l'économie européenne avec les réformes pour retrouver son leadership. Il doit aussi renouer les fils de l'indispensable dialogue franco-allemand.

I. DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION, L'UNITÉ DE L'EUROPE EST CENTRALE

L'Europe se trouve aujourd'hui prise dans toutes les grandes transformations d'un monde incertain où la liberté et la paix sont toujours menacées :

UNE SITUATION INTERNATIONALE SANS PRÉCÉDENT DEPUIS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

L'Europe doit faire face à une situation sans précédent depuis la chute du mur : terrorisme, conflit en Syrie, pression migratoire, regain de tension avec la Turquie, enracinement de la crise ukrainienne, nouveau statut de la Chine au sein de l'OMC, premiers pas inquiétants de la présidence Trump, pressions de la Russie, retrait annoncé des Britanniques, persistance de difficultés économiques au Sud de l'Europe.

Face à cette situation aucun pays isolément ne peut prétendre peser sur le cours des choses.

Dans les grandes négociations internationales sur le climat, la finance, le développement durable, le numérique, face à la Chine, la Russie ou l'Amérique de Trump, face aux économies émergentes, les Européens ont des intérêts stratégiques et des valeurs communes à promouvoir.

LA MONDIALISATION REBAT LES CARTES

En 1990, trois pays européens l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France figuraient dans les cinq premières puissances économiques. Ils n'étaient plus que deux seulement en 2010 et il n'en restera qu'un seul l'Allemagne en 2020. Mais l'Union européenne dans son ensemble a la capacité de demeurer au tout premier rang mondial : l'Europe avec 7,3 % de la population mondiale produit près d'un quart des richesses du globe. Elle assure 40 % des dépenses de protection sociale. Elle reste encore la première puissance commerciale du monde.

Dans un monde en expansion, le poids démographique de l'Europe recule inexorablement. Mais dans le même temps, des opportunités nouvelles s'ouvrent et il ne dépend que de nous de pouvoir y répondre pour assurer notre développement et pérenniser notre modèle d'économie sociale de marché.

L'EUROPE À CHANGÉ DE FORMAT

Dans ces douze dernières années, l'Union européenne est passée de 15 à 28 membres. Le marché intérieur concerne aujourd'hui 510 millions d'Européens. 19 pays en Europe partagent la même monnaie. Le rattrapage des nouveaux pays membres s'accélère : la Slovaquie bat des records de production automobile, l'Irlande attire non seulement des sièges sociaux mais de nouveaux investisseurs, les pays baltes sont les champions du numérique, la Pologne a une croissance soutenue. L'Europe des Six a soixante ans : l'anniversaire ne doit pas être nostalgique mais l'occasion pour les Européens de chercher ensemble des réponses nouvelles aux défis d'aujourd'hui.

UNE CRISE IDENTITAIRE TOUCHE CHACUN DE NOS PAYS EN EUROPE

Une crise profonde touche les nations d'Europe, illustrée presque partout par la défaite ou le retrait des partis de gouvernement et la montée des nationalismes mais aussi du racisme et de la xénophobie. Cette défiance s'est exprimée dans une succession de référendums perdus en 2016 : au Royaume-Uni avec le Brexit, aux Pays-Bas sur l'Ukraine, en Italie sur les réformes, en Hongrie sur les libertés.

L'Europe inquiète les citoyens. Ils pensent, à tort ou à raison, qu'elle paraît vouloir s'occuper de tout sans être en capacité de répondre à leurs attentes concrètes sur l'emploi, le pouvoir d'achat ou la sécurité. L'Europe est devenue aussi, souvent, le bouc-émissaire commode des propres insuffisances des gouvernements.

Aussi, il existe aujourd'hui un risque réel de remise en cause de tout ce qui a fait la force de l'Union : non seulement le marché unique et le principe de libre circulation, mais aussi ses valeurs **fondées sur les Droits de l'Homme, la liberté d'entreprendre**.

Or le protectionnisme, la remise en cause de l'euro, le retour d'une concurrence sauvage entre les Européens, serait mortelle pour chacun de nos pays.

Face à ces transformations, l'unité des Européens est capitale. Nous attendons des dirigeants européens un signal fort : que les Vingt-sept affirment clairement auprès de leurs opinions publiques leur détermination à demeurer solidaires et à ne pas remettre en cause les acquis fondamentaux de l'Union. L'acquis du marché unique qui offre un espace de liberté et d'échanges pour les citoyens comme pour les entreprises, l'acquis de l'Euro qui a évité le drame des dévaluations compétitives et les risques liés aux aléas monétaires, l'atout d'une politique commerciale commune face aux grands blocs mondiaux.

En 2017, l'heure n'est pas au « Grand soir européen » mais à la consolidation de ce qui a été bâti avec pour priorité absolue l'obligation d'apporter des réponses concrètes aux attentes de nos citoyens sur la sécurité, l'emploi et l'avenir de leurs enfants.

II. DES RÉFORMES POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS

1. ASSURER LA SÉCURITÉ DES EUROPÉENS

L'Union européenne s'est construite autour de la volonté d'assurer la paix et la sécurité du continent. Face aux menaces, l'Union européenne a, ces derniers mois, progressé, en matière de défense, de lutte contre le terrorisme, de coopération policière et judiciaire, de contrôle aux frontières, de satellites d'observation. Ces efforts doivent être accélérés. Aujourd'hui, le moment est aussi venu :

- **que l'Europe définisse clairement ses frontières.** La question des frontières de l'Europe est toujours restée ambiguë. Aujourd'hui, nous mesurons le succès des élargissements mais nous en savons les difficultés pas encore résolues. Nous recommandons de stabiliser les limites actuelles de l'Union européenne. Tout élargissement ultérieur devrait être soumis à une réforme préalable des institutions ;
- **qu'elle en assure collectivement la protection.** L'Europe a dû faire face à une situation d'urgence en 2015 avec l'arrivée de plus de 1,5 millions de migrants. Il convient de reconstruire un espace Schengen durable qui assure la libre circulation à l'intérieur et un contrôle efficace et renforcé à l'extérieur, conformément à sa vocation. Avec des moyens accrus y compris budgétaires et des compétences dédiées. Il est essentiel d'inscrire la question des migrants dans une politique européenne globale, équilibrée sur le long terme ;
- **qu'elle mette en place une politique de co-développement avec ses voisins.** L'Union devra en même temps poursuivre sa coopération étroite avec les pays frontaliers, notamment avec le sud Méditerranée au niveau politique et économique. Et se tourner résolument vers l'Afrique, son partenaire naturel où les opportunités sont immenses ;

- **qu'elle aborde enfin la question de la mutualisation des efforts de défense.** Il s'agit là aussi de briser un tabou. L'évolution américaine et russe rend cette exigence plus pressante encore.

2. GAGNER LA BATAILLE DE L'EMPLOI : UN BLOC DE QUATRE ACTIONS (ÉDUCATION-FORMATION, SIMPLIFICATION, COMPÉTITIVITÉ, DÉFENSE DE NOS INTÉRÊTS)

Il n'est pas acceptable que 4,3 millions de jeunes Européens – près de 19 % – ne puissent trouver du travail sur le territoire européen. Seule l'efficacité de nos économies permet de créer des emplois, de développer notre modèle social et d'assurer nos valeurs de liberté, de respect du droit, de solidarité. Pour que l'Europe puisse créer des emplois pour ses citoyens, une politique déterminée doit s'articuler autour de quatre actions : éducation/simplification/compétitivité de nos entreprises/défense des conditions de concurrence loyale pour nos entreprises face à la compétition mondiale.

Action 1 : Éducation et formation : donner aux Européens les compétences nécessaires pour le monde de demain.

Nous ne pourrons pas lutter contre le moins-disant social et salarial des pays émergents. L'Europe doit donc porter tous ses efforts sur l'investissement dans les compétences. Il s'agit à la fois d'augmenter la valeur ajoutée des biens et services produits en Europe pour préparer l'économie de l'avenir ; de remédier à l'inadéquation des compétences (il existe aujourd'hui 2 millions d'emplois non pourvus en Europe) ; d'augmenter la productivité de la main d'œuvre européenne notamment pour tenir compte des mutations démographiques (vieillissement, migrations). Nous attendons de l'Union qu'elle permette :

- une meilleure anticipation des besoins en compétences au niveau européen ;
- une meilleure formation tout au long de la vie. Au cours de la crise, les dépenses en éducation et formation ont été réduites dans plusieurs pays. Le budget de la zone euro pourrait financer l'investissement dans l'éducation, la formation et les compétences des pays les plus endettés, contraints à adopter des mesures d'ajustement visant à réduire les déficits publics pendant la crise ;
- le développement des compétences numériques : en 2020, environ 900 000 emplois liés au numérique seront vacants faute de compétences adéquates. L'Europe doit être en capacité à très brève échéance de répondre aux besoins de compétences nouvelles que les entreprises digitalisées recherchent, quel que soit le secteur d'activité. La Commission peut organiser la centralisation des offres d'emplois et de stages en Europe sur une plateforme, préfigurant ainsi ce que pourrait être l'emploi dans un marché unique du numérique.
- aux jeunes et aux apprentis de travailler partout en Europe. Le taux de chômage des jeunes est bas là où l'apprentissage est particulièrement développé et où les relations entre les formateurs et les entreprises sont étroites : Allemagne, Autriche, Pays-Bas, quand près de 25 % des Français de moins de 25 ans sont sans emploi. En France, l'alternance est aussi la voie qui insère le mieux les jeunes : 65 % d'entre eux sont sur le marché du travail dans les 7 mois qui suivent la fin de leur cursus. Des actions relèvent du domaine national : orientation, offre de formation, contenu des diplômes pour lequel les branches professionnelles doivent permettre d'assurer une meilleure adéquation avec les besoins des entreprises. Mais l'Europe peut offrir des perspectives nouvelles. Pour les apprentis, le projet *Erasmus* apprenti expérimenté en France doit être développé et généralisé au niveau des Vingt-sept ;
- améliorer l'efficacité d'EURES (le portail européen de mobilité de l'emploi). Au niveau national, il y a maintenant un enjeu de visibilité de l'outil, de systématisation de son utilisation et d'information des parcours de mobilité auprès des demandeurs d'emploi.

Enfin, le détachement des travailleurs est un dispositif sain et essentiel à la multiplication des échanges. La France à elle seule détache plus de 280 000 travailleurs dans les pays européens, y compris frontaliers. Elle en accueille 240 000. Une fraude importante s'est développée qui pénalise les entreprises comme les travailleurs. Il est donc indispensable de mieux encadrer le détachement des travailleurs, au niveau national et européen, et d'en assurer la mise en œuvre et le contrôle pour lutter contre le travail illégal et contre les contournements à la législation.

Action 2 : Simplifier

La priorité est à la suppression des obstacles au développement des affaires et la lutte contre la bureaucratie au niveau national comme au niveau communautaire. Les entreprises sont soumises à des standards internationaux, des réglementations européennes, des textes nationaux législatifs ou réglementaires. La principale difficulté vient d'abord du fardeau niveau national qui n'incite pas les chefs d'entreprise à développer leur entreprise. Mais l'Europe peut contribuer à une meilleure qualité de sa propre réglementation, plus stable, plus orientée vers la compétitivité. Cela veut dire aussi des textes plus précis et moins nombreux. Il est indispensable de veiller à proposer des mesures allégées pour les PME et les ETI, à publier des études d'impact avant d'adopter toute nouvelle proposition. Il ne saurait y avoir au niveau européen de nouvelles contraintes allant au-delà de celles existant dans les autres zones concurrentes sous peine de réduire la compétitivité des entreprises européennes.

Action 3 : Assurer la compétitivité du territoire européen.

Même si l'Europe ne peut agir sur les leviers fiscaux qui sont de la compétence exclusive des États, elle peut faire beaucoup pour construire un cadre stimulant pour la création et le développement des entreprises sur son territoire. C'est un ensemble cohérent d'initiatives indissociables qu'il convient de poursuivre et de développer :

a. Achever le marché intérieur. L'urgence n'est pas de créer de nouveaux textes mais de faire en sorte que ceux déjà existants soient appliqués et que les Etats lèvent effectivement les obstacles aux échanges. La priorité doit porter sur :

- la défragmentation des marchés contingentés et une ouverture à la concurrence des services publics (télécommunication, énergie, transports ferroviaires) ;
- la mise en place d'un marché unique du numérique pour garantir des règles du jeu équitables, réglementé de manière harmonisée facilitant les échanges de données, les facturations, les paiements électroniques ;
- une politique européenne déterminée de lutte contre les pratiques anti-concurrentielles les plus préjudiciables sur le marché intérieur (abus de positions dominantes, ententes, aides publiques, renationalisation des politiques, barrières non tarifaires).

b. Réduire l'écart du coût de l'énergie entre l'Europe et les États-Unis et sécuriser les approvisionnements.

Le coût de l'énergie est un facteur déterminant de compétitivité des entreprises européennes, notamment dans l'industrie. Celui-ci est aujourd'hui trop élevé par rapport à d'autres zones, notamment les USA et le Moyen-Orient. Les entreprises européennes ont besoin d'une politique commune de l'énergie, avec comme priorités la compétitivité et la sécurisation à moyen et long terme des approvisionnements, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Des objectifs quantifiables pour la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité sont indispensables.

Les pays européens, dans un marché de l'énergie en plein bouleversement, doivent assurer une meilleure coordination de leurs stratégies énergétiques nationales et définir des règles qui facilitent l'évaluation par les États membres, dans les meilleures conditions environnementales, de leur potentiel énergétique national, notamment des gaz de schiste. Cette coordination doit aussi porter sur les réseaux, les mécanismes de soutien financier, la gestion des pics de consommation et l'amélioration de l'indépendance énergétique de l'Europe.

c. Faciliter le financement des entreprises. La mise en place rapide d'une union bancaire est déterminante pour renforcer la confiance dans l'attractivité du territoire européen. Le cadre de supervision unique ainsi que le système de résolution des crises bancaires doivent être parachevés avec la création d'un fond de résolution des crises.

Pour éviter que les entreprises européennes ne souffrent de désavantages concurrentiels, il est essentiel que les réglementations mondiales du système financier – Bâle III et Solvabilité II – donnent lieu à une analyse globale de leurs effets macroéconomiques cumulés. Le secteur financier européen ne saurait se voir appliquer des contraintes que ne partageraient pas ses compétiteurs mondiaux.

d. Réaliser des investissements matériels et immatériels dont les Européens ont besoin pour tirer parti de la révolution numérique et de la nouvelle donne énergétique. Il est indispensable de développer les infrastructures en complétant, s'il en est besoin, les initiatives privées par des financements de l'Union et des États-membres, et en créant un écosystème favorable à ces investissements.

e. Relancer la recherche et l'innovation en Europe. L'Europe a pris un retard préoccupant de recherche et d'innovation par rapport aux États-Unis et à la Corée du Sud. Ce retard impose de favoriser au niveau de l'Union les investissements et les dépenses en R&D. Il faut également créer un cadre favorable au financement des start-up, en soutenant le capital-risque européen et en facilitant l'introduction en bourse des jeunes entreprises innovantes européennes. Il importe en même temps de renforcer les pôles industriels en pointe dans les domaines de l'électronique, de la robotique, des « *smart-grid* », et de promouvoir les industries exploitant les technologies comme le *Cloud*, le logiciel embarqué, le *Big data*, la sécurité IT...

Il faut aussi au niveau de l'Union européenne instaurer, à côté du principe de précaution, un principe d'innovation qui puisse rééquilibrer la notion de risque et d'opportunité.

Action 4 : Garantir les conditions d'une concurrence internationale loyale pour nos entreprises

L'Europe doit défendre les intérêts de ses entreprises face à leurs grands concurrents mondiaux. Il en va de notre capacité à créer et à investir sur le territoire de l'Union:

- **en assurant des accords gagnants avec nos partenaires** (comme c'est le cas avec la Corée) mais aussi en renforçant nos moyens face aux compétiteurs déloyaux : les mesures engagées pour lutter contre le dumping et les subventions et pour se doter de nouvelles armes de défense commerciale vont dans le bon sens. Cela passe, entre autres, par la poursuite des négociations en cours sur le TTIP (traité de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), la mise œuvre de l'accord avec le Canada (CETA), la conclusion d'un accord global ambitieux mais équilibré avec le Japon.

Cela passe aussi par une meilleure affirmation de l'Union européenne dans les instances internationales de régulation et de standardisation (comité de Bâle, IASB...).

- **en abordant la prochaine négociation du Brexit**, en affirmant leur solidarité, pour défendre les intérêts collectifs de l'Union. Les entreprises françaises souhaitent que la qualité de la relation qui unit les économies françaises et britanniques soit préservée et que les échanges puissent continuer, sans obstacles ni coûts ou dommages supplémentaires. Mais, il ne saurait être question d'accepter une quelconque remise en cause des conditions de concurrence entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, maintenant et ensuite dans le cadre du nouvel accord qui sera conclu entre les Britanniques et l'Europe.

3. BÂTIR UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI PRÉPARE L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Il ne s'agit pas aujourd'hui de refaire les traités européens mais l'Europe ne peut rester à mi-chemin. Il est difficile aujourd'hui d'avancer à Vingt-sept, le moment est venu de prendre des initiatives communes avec les pays qui le voudront et de préparer dans un cercle plus restreint les conditions d'une union plus étroite.

D'abord acter qu'il existe en Europe des cercles de solidarité différents

Les pays d'Europe appartiennent à des cercles différents où les droits et les obligations ne sont pas les mêmes :

- le cercle le plus éloigné, c'est le voisinage : il comprend un certain nombre de pays d'Europe non membres de l'Union européenne, dont le Royaume-Uni demain et puis l'Ukraine, la Turquie, la Russie, tous les pays du bassin méditerranéen et le reste de l'Afrique. Avec notre voisinage, des politiques de collaboration spécifiques à chacun doivent être mises en place ;
- le cercle de l'Union à vingt-sept avec les politiques communes européennes (PAC, Concurrence, Commerce, Marché unique, socle social minimum...) ;
- celui des dix-neuf pays de la zone euro qui ont choisi une union plus étroite ;
- celui enfin des coopérations renforcées entre ceux des pays de la zone qui voudront progresser en commun dans des domaines spécifiques (sécurité, solidarité, énergétique...) ;

- ensuite renforcer l'intégration de la zone euro. Cela nécessite que chaque État, et en premier lieu la France, qui a tardé à entamer ces réformes, poursuive sans faiblesse la remise en ordre de ses finances publiques et la réduction de sa dette et mette en œuvre les réformes structurelles de façon coordonnée. La gestion partagée de notre monnaie commune exige d'avancer progressivement mais sûrement vers une convergence budgétaire et fiscale mais aussi sociale, au sein de la zone euro. Pour parer aux conséquences d'une nouvelle crise, il est nécessaire de renforcer de toute urgence le dispositif européen anti-crise. Il est aussi indispensable d'associer plus étroitement les Parlements nationaux à la gouvernance économique. Dans le domaine social, où les déséquilibres sont très marqués, il faudrait créer un Eurogroupe social réunissant les Ministres du Travail et des affaires sociales, chargés de faire progresser les convergences en articulant mieux les dimensions économiques et sociales.

Les réformes ne suffiront pas si elles ne sont pas complétées par une dimension budgétaire au niveau européen. Pour compenser l'hétérogénéité au sein de la zone euro et assurer l'équilibre, on pourrait envisager, comme le propose le rapport des cinq présidents¹ pour l'après 2025, que les excédents budgétaires de certains pays permettent de financer les déficits d'autres régions. Cette solution complexe et risquée, mais à terme indispensable, devra être compensée par une surveillance mutuelle accrue et une gouvernance renforcée, voire un transfert de souveraineté budgétaire.

II. LA RESPONSABILITÉ DE LA FRANCE POUR CONSTRUIRE UNE EUROPE FORTE DEMAIN

La France à toujours été le moteur de l'Europe. Or ce moteur est en panne.

Si aujourd'hui l'Europe ne va pas bien, la faute en incombe aussi à la France :

- qui n'a pas respecté sa parole face aux autres nations d'Europe : les règles du Pacte de Stabilité n'ont pas été tenues dans notre pays. La France, malgré des progrès, reste toujours en retard sur ses partenaires européens sur les déficits publics ou le poids de la dette ;
- qui transforme l'Europe en bouc émissaire de ses propres échecs. Si les écarts se sont creusés en termes de compétitivité entre la France et ses voisins, l'Europe n'y est pour rien. Les 35 heures, la hausse des prélèvements sur les entreprises, le mille-feuille administratif, le compte pénibilité sont des créations françaises ;
- qui s'est affaiblie économiquement en battant le record européen des prélèvements obligatoires.

Ce n'est qu'en restaurant sa place dans l'économie, européenne avec les réformes que nos voisins européens ont déjà entreprises, que la France retrouvera son leadership.

Cette crédibilité retrouvée lui permettra de changer l'Europe pour qu'elle réponde mieux aux attentes des citoyens. Il s'agit de :

- **assurer la transparence et de la visibilité de l'action européenne en France.** Les décisions européennes semblent obscures et lointaines. Nous demandons que le Parlement français s'inspire des pratiques des autres parlements en la matière : audition préalable des ministres pour connaître en amont les positions défendues par la France au niveau des conseils des ministres européens et restitution en aval des résultats auxquels sont parvenus les représentants français ; que le Premier ministre rende compte tous les six mois au Parlement français de sa politique européenne et que celle-ci fasse l'objet d'un débat suivi d'un vote ; que les questions européennes ne relèvent plus des Affaires étrangères, mais bien des affaires intérieures ;

¹ Compléter l'Union économique et monétaire, juin 2015 rapport des Président Juncker (Commission), Tusk (Conseil européen), Dijsselbloem (Eurogroupe), Draghi (BCE), Schulz (Parlement Européen).

- **s'abstenir de rajouter des règles supplémentaires par-dessus la législation européenne.** Les textes européens ont été trop souvent sur-transposés par le législateur ou par l'administration française au nom d'un mieux disant permanent. Les règles deviennent plus lourdes et plus complexes et ajoutent aux handicaps de compétitivité de notre pays.
- **renouer les fils de l'indispensable dialogue franco-allemand.** Quelle que soit l'issue des élections en France et en Allemagne (automne 2017), le moteur franco-allemand demeurera indispensable pour tout progrès de l'Europe. D'ores et déjà, les organisations de l'industrie et des employeurs des deux pays ont renforcé leur coopération.